



Pour la prochaine rentrée scolaire, le Service de la formation postobligatoire, pour la Division artisanale du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF), met au concours un poste d'

enseignante ou enseignant de branches professionnelles pour les apprenties dessinatrices et apprentis dessinateurs en architecture CFC

Mission Assurer l'acquisition des connaissances générales, spécialisées et professionnelles dans le domaine concerné (modélisation et calculs professionnels), ainsi que le développement des compétences sociales des élèves en formation. Amener ces derniers à prendre leurs responsabilités pour leur développement personnel et leur intégration dans la société. Préparer les apprenties et apprentis à l'entrée dans les écoles subséquentes ou dans le monde du travail. Participer aux projets et activités de la division.

Taux d'activité 4 périodes hebdomadaires (environ 15%)

- Profil**
- Bachelor dans la profession ou formation et expérience jugées équivalentes
 - Formation pédagogique (peut être acquise en cours d'emploi)
 - Expérience professionnelle de 2-4 ans minimum
 - Facilité dans les contacts, notamment avec les jeunes

Fonction de référence et classe de traitement Enseignant-e postobligatoire II / Classe 17

Entrée en fonction 1^{er} août 2024 (début des cours : 19 août 2024)

Lieu de travail Delémont

Renseignements peuvent être obtenus auprès du directeur de la Division artisanale, M. Tristan Muller (032 420 75 00).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) ainsi que d'un extrait du casier judiciaire, d'un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles doivent être adressées au Service de la formation postobligatoire, Route de Moutier 16, 2800 Delémont, avec la mention "Postulation DIVART - Enseignant-e dessinateur-trice architecture", **jusqu'au 29 mai 2024**.